

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal 5 juin 2025	L'an deux-mille-vingt-cinq, le cinq juin à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni : - légalement convoqué par Mme Pousset Lucie, adjointe du Maire, empêché, - à la mairie, - sous la présidence de Mme Linda Goisbault, première adjointe, pour le Maire empêché.
Convocation : 30 mai 2025	Présents : Mme Linda Goisbault Mme Marie-Line Le Pallec Mme Claire Pasquier M. Guénolé Legagneux M. Anthony Bolival Mme Martine Faroy-Fontenas M. Jérôme Renou Mme Laurence Dunand M. Dimitri Bessière Mme Elisabeth Giordano Mme Anaïs Rousseau Mme Lucie Pousset
Publiée le: 30 mai 2025	Absents excusés : M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à Anthony Bolival M. Killian Trucas
Conseillers : - en exercice : 14 - <i>quorum</i> : 8 - présents : 11 - votants : 12	Secrétaire de séance : Lucie Pousset

1. Demande de subvention grange communale

Par délibération du 23 janvier 2025, le conseil municipal a adopté le projet de restauration d'une grange communale située au 6A, route du Mans ;

Cette restauration peut entrer dans le cadre de travaux bénéficiant d'un fond de concours de la 4 CPS.

L'adjointe propose au conseil municipal au titre de son programme d'investissement 2025 d'adopter le projet « **rénovation d'une grange communale** » dans le but d'une valorisation du patrimoine local bâti en lien avec le circuit de randonnée touristique traversant notre commune, pour un montant prévisionnel de 60 620 € HT et de solliciter le concours de la 4CPS puis arrêtent les modalités de financements suivantes :

Financement		
Désignation	Répartition (%)	Montant
DETR 2025	36 %	22 000.00 €
Fonds de concours communautaire (4CPS)	16,5 %	10 000.00 €
Conseil Départemental	25 %	15 155.00 €
Autofinancement de la Commune	22,5 %	13 465.00 €
Financement de l'opération	100.00%	60 620.00 €

Après délibération les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- autorisent l'adjointe à déposer une demande au titre du Fonds de Concours pour l'année 2025 auprès de la 4CPS,
- attestent de l'inscription du projet au budget primitif 2025,
- attestent de l'inscription des dépenses en section d'investissement, attestent de la compétence de la Commune pour réaliser ces travaux

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

<p>Conseil Municipal 5 juin 2025</p> <p>Convocation : 30 mai 2025</p> <p>Publiée le : 30 mai 2025</p> <p>Conseillers : - en exercice : 14 - <i>quorum</i> : 8 - présents : 11 - votants : 12</p>	<p>L'an deux-mille-vingt-cinq, le cinq juin à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni</p> <p>:</p> <p>- légalement convoqué par Mme Pousset Lucie, adjointe du Maire, empêché, - à la mairie, - sous la présidence de Mme Linda Goisbault, première adjointe, pour le Maire empêché.</p> <p>Présents :</p> <table border="0" style="width: 100%;"><tr><td>Mme Linda Goisbault</td><td>Mme Marie-Line Le Pallec</td><td>Mme Claire Pasquier</td></tr><tr><td>M. Guénolé Legagneux</td><td>M. Anthony Bolival</td><td>Mme Martine Faroy-Fontenas</td></tr><tr><td>M. Jérôme Renou</td><td>Mme Laurence Dunand</td><td>M. Dimitri Bessière</td></tr><tr><td>Mme Elisabeth Giordano</td><td>Mme Anaïs Rousseau</td><td>Mme Lucie Pousset</td></tr></table> <p>Absents excusés :</p> <p>M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à Anthony Bolival M. Killian Trucas</p> <p>Secrétaire de séance : Lucie Pousset</p>	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier	M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Martine Faroy-Fontenas	M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	M. Dimitri Bessière	Mme Elisabeth Giordano	Mme Anaïs Rousseau	Mme Lucie Pousset
Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier											
M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Martine Faroy-Fontenas											
M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	M. Dimitri Bessière											
Mme Elisabeth Giordano	Mme Anaïs Rousseau	Mme Lucie Pousset											

2. Subvention aux associations

Vu les demandes de subvention formulées par les associations et la synthèse qui en est faite et présentée sous la forme de tableur au conseil municipal ;

Considérant le montant global maximum à répartir, voté au budget 2025 et identique aux années précédentes, qui est de 4000 € ;

Considérant les dispositions de l'article 432-12 du code pénal, relatives à la prise illégale d'intérêts, ainsi que l'article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la quasi-totalité des élus est potentiellement partie prenante d'au moins une association demandeuse ; et ainsi que seul les élus membres de bureau ou particulièrement impliqués dans une des associations concernées par l'affaire ne prennent pas part au débat ni au vote (Linda Goisbault, Laurence Dunand, Anthony Bolival (M. Dufourd ayant donné pouvoir à M. BOLIVAL, il ne votera pas non-plus pour lui)) ;

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité : 9 votants – 9 POUR

- Décide d'octroyer les subventions suivantes au titre de l'année 2025 :

Associations	Subvention
Le Jardin des prés verts	350.00 €
APE 2000 pattes	350.00 €
Génération mouvement- Mézières-sous-Lavardin	350.00 €
Unité Nationale des Combattants- Mézières-sous-Lavardin	200.00 €
Coquille de bois	350.00 €
Harmonie Sainte Cécile	75.00 €
Judo club de la Champagne Conlinoise	500.00 €
Foyer collège	700.00 €
US Conlie Foot	700.00 €
AAPPMA	75.00 €
Ass comice Champagne Conlinoise	150.00 €
Chahut danse	200.00 €

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

<p>Conseil Municipal 5 juin 2025</p> <p>Convocation : 30 mai 2025</p> <p>Publiée le : 30 mai 2025</p> <p>Conseillers : - en exercice : 14 - <i>quorum</i> : 8 - présents : 11 - votants : 12</p>	<p>L'an deux-mille-vingt-cinq, le cinq juin à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni</p> <p>:</p> <p>- légalement convoqué par Mme Pousset Lucie, adjointe du Maire, empêché, - à la mairie, - sous la présidence de Mme Linda Goisbault, première adjointe, pour le Maire empêché.</p> <p>Présents :</p> <table border="0" style="width: 100%;"><tr><td>Mme Linda Goisbault</td><td>Mme Marie-Line Le Pallec</td><td>Mme Claire Pasquier</td></tr><tr><td>M. Guénolé Legagneux</td><td>Mme Anaïs Rousseau</td><td>Mme Martine Faroy-Fontenas</td></tr><tr><td>M. Jérôme Renou</td><td>M. Anthony Bolival</td><td>M. Dimitri Bessière</td></tr><tr><td>Mme Elisabeth Giordano</td><td></td><td>Mme Lucie Pousset</td></tr></table> <p>Absents excusés :</p> <p>M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à Anthony Bolival M. Killian Trucas</p> <p>Secrétaire de séance : Lucie Pousset</p>	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier	M. Guénolé Legagneux	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas	M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière	Mme Elisabeth Giordano		Mme Lucie Pousset
Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier											
M. Guénolé Legagneux	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas											
M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière											
Mme Elisabeth Giordano		Mme Lucie Pousset											

3. Choix de prestataire voirie : route de Conlie

L'adjoint présente les différents devis reçus à savoir :

- Eiffage : : 89 396.88 € faisabilité février 2026
- Colas : : 84 536.00 € faisabilité novembre 2025
- ERM TP : : 112 840.89 €

Il est proposé au membre du conseil municipal de délibérer pour le choix du prestataire voirie. Au vu des éléments fournis, l'adjointe propose d'opter pour la société Colas.

Après délibération les membres du Conseil Municipal optent à l'unanimité pour ce prestataire.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
5 juin 2025

Convocation :
30 mai 2025

Publiée le :
30 mai 2025

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 11
- votants : 12

L'an deux-mille-vingt-cinq, le cinq juin à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni

:
- légalement convoqué par Mme Pousset Lucie, adjointe du Maire, empêché,
- à la mairie,
- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, première adjointe, pour le Maire empêché.

Présents :

Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
M. Guénolé Legagneux	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
Mme Elisabeth Giordano		Mme Lucie Pousset

Absents excusés :

M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à Anthony Bolival
M. Killian Trucas

Secrétaire de séance : Lucie Pousset

4. Choix de prestataire salle des fêtes : feux gaz

Dans le cadre des contrôles annuels, la commune doit faire vérifier le fourneau de la salle des fêtes comprenant 3 feux gaz. Le tableau ci-dessous reprend les propositions de devis reçus :

	Plaque 3 feux	
	entreprise	coût TTC
02-mai	AXIMA	204,60 €
07-mai	Quiétalis	300,60 €
13-mai	CF Cuisine	403,60 €

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

- de retenir le prestataire Axima
- d'autoriser l'adjointe à signer tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

<p>Conseil Municipal 5 juin 2025</p> <p>Convocation : 30 mai 2025</p> <p>Publiée le: 30 mai 2025</p> <p>Conseillers : - en exercice : 14 - <i>quorum</i> : 8 - présents : 11 - votants : 12</p>	<p>L'an deux-mille-vingt-cinq, le cinq juin à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni</p> <p>:</p> <p>- légalement convoqué par Mme Pousset Lucie, adjointe du Maire, empêché,</p> <p>- à la mairie,</p> <p>- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, première adjointe, pour le Maire empêché.</p> <p>Présents :</p> <table border="0"><tr><td>Mme Linda Goisbault</td><td>Mme Marie-Line Le Pallec</td><td>Mme Claire Pasquier</td></tr><tr><td>M. Guénolé Legagneux</td><td>M. Anthony Bolival</td><td>Mme Martine Faroy-Fontenas</td></tr><tr><td>M. Jérôme Renou</td><td>Mme Laurence Dunand</td><td>M. Dimitri Bessière</td></tr><tr><td>Mme Elisabeth Giordano</td><td>Mme Anaïs Rousseau</td><td>Mme Lucie Pousset</td></tr></table> <p>Absents excusés :</p> <p>M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à Anthony Bolival</p> <p>M. Killian Trucas</p> <p>Secrétaire de séance : Lucie Pousset</p>	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier	M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Martine Faroy-Fontenas	M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	M. Dimitri Bessière	Mme Elisabeth Giordano	Mme Anaïs Rousseau	Mme Lucie Pousset
Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier											
M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Martine Faroy-Fontenas											
M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	M. Dimitri Bessière											
Mme Elisabeth Giordano	Mme Anaïs Rousseau	Mme Lucie Pousset											

5. Choix de prestataire salle des fêtes : ventilation et hotte

Dans le cadre des contrôles annuels, la commune doit faire vérifier le système de ventilation et hotte de la salle des fêtes.

Le tableau ci-dessous reprend les propositions de devis reçus :

Ventilation-hotte		
	entreprise	coût TTC
02-mai	Accès ventilation	473 €
13-mai	TSF Maine	453,60 €

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

- de retenir le prestataire TSF Maine
- d'autoriser l'adjointe à signer tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

**Conseil
Municipal
5 juin 2025**

Convocation :
30 mai 2025

Publiée le:
30 mai
2025

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 11
- votants : 12

L'an deux-mille-vingt-cinq, le cinq juin à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni

:

- légalement convoqué par Mme Pousset Lucie, adjointe du Maire, empêché,
- à la mairie,
- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, première adjointe, pour le Maire empêché.

Présents :

Mme Linda Goisbault

Mme Marie-Line Le Pallec

Mme Claire Pasquier

M. Guénolé Legagneux

M. Anthony Bolival

Mme Martine Faroy-Fontenas

M. Jérôme Renou

Mme Laurence Dunand

M. Dimitri Bessière

Mme Elisabeth Giordano

Mme Anaïs Rousseau

Mme Lucie Pousset

Absents excusés :

M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à Anthony Bolival

M. Killian Trucas

Secrétaire de séance : Lucie Pousset

6. Choix de prestataire débroussaillage débernage

Vu le devis unique proposé pour le débroussaillage des accotements des voiries communales (passage en intégralité à l'automne, partiel au printemps), il est proposé de retenir ce prestataire.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal

- Retient le prestataire suivant pour la réalisation des travaux de débroussaillage des accotements de voirie :
SARL Lebreton travaux agricoles
- Autorise l'adjointe à signer tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

<p>Conseil Municipal 5 juin 2025</p> <p>Convocation : 30 mai 2025</p> <p>Publiée le: 30 mai 2025</p> <p>Conseillers : - en exercice : 14 - <i>quorum</i> : 8 - présents : 11 - votants : 12</p>	<p>L'an deux-mille-vingt-cinq, le cinq juin à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni</p> <p>:</p> <ul style="list-style-type: none">- légalement convoqué par Mme Pousset Lucie, adjointe du Maire, empêché,- à la mairie,- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, première adjointe, pour le Maire empêché. <p>Présents :</p> <table border="0" style="width: 100%;"><tr><td>Mme Linda Goisbault</td><td>Mme Marie-Line Le Pallec</td><td>Mme Claire Pasquier</td></tr><tr><td>M. Guénolé Legagneux</td><td>M. Anthony Bolival</td><td>Mme Martine Faroy-Fontenas</td></tr><tr><td>M. Jérôme Renou</td><td>Mme Laurence Dunand</td><td>M. Dimitri Bessière</td></tr><tr><td>Mme Elisabeth Giordano</td><td>Mme Anaïs Rousseau</td><td>Mme Lucie Pousset</td></tr></table> <p>Absents excusés :</p> <ul style="list-style-type: none">M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à Anthony BolivalM. Killian Trucas <p>Secrétaire de séance : Lucie Pousset</p>	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier	M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Martine Faroy-Fontenas	M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	M. Dimitri Bessière	Mme Elisabeth Giordano	Mme Anaïs Rousseau	Mme Lucie Pousset
Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier											
M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Martine Faroy-Fontenas											
M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	M. Dimitri Bessière											
Mme Elisabeth Giordano	Mme Anaïs Rousseau	Mme Lucie Pousset											

7. Choix prestataire éclairage terrain de loisirs

Vu le devis proposé par Citéos d'un montant de 2904.67 € pour l'éclairage du terrain de loisirs, l'adjointe propose de retenir ce prestataire.

Les membres du conseil adoptent cette décision à l'unanimité.